



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à la salle du conseil le 17 juillet 2019, à 18 h**

Sont présents : M. Hans Gruenwald Jr., maire  
Mme Marie-Claude Frigault, conseillère  
M. Archie Martin, conseiller  
Mme Edith de Haerne, conseillère  
M. André Boucher, conseiller  
M. Danny Lalonde, conseiller  
Mme Chantal Lemieux, directrice générale et greffière adjointe

Est absent : M. Mario Gauthier, conseiller

*Les membres présents forment le quorum sous la présidence du maire Hans Gruenwald Jr.*

L'avis de convocation a été signifié à M. Hans Gruenwald Jr., Mme Marie-Claude Frigault, M. Archie Martin, Mme Edith de Haerne, M. André Boucher, M. Danny Lalonde et M. Mario Gauthier en leur remettant une copie en main propre ou à une personne responsable de leur domicile ou par télécopieur ou courrier électronique, après accord des destinataires.

Cette séance a été convoquée par le maire, Hans Gruenwald Jr., afin de prendre en considération le sujet suivant :

1. Ouverture de la séance
2. Autorisation d'appel d'offres et approbation des critères d'évaluation et de pondération – services professionnels – mise en œuvre au sein du Bureau du rétablissement inondations (B.R.I.) de Rigaud d'une division « Aménagement et occupation sécuritaire et durable des zones inondables » comprenant cinq (5) employés
3. Période de questions allouée aux personnes présentes
4. Levée de la séance

**Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 18 h par le maire, M. Hans Gruenwald Jr. La greffière adjointe, Mme Chantal Lemieux, fait fonction de secrétaire d'assemblée.

**2019-07-222**

**Autorisation d'appel d'offres et approbation des critères d'évaluation et de pondération – services professionnels - mise en oeuvre au sein du Bureau du rétablissement inondations (B.R.I.) de Rigaud d'une division « Aménagement et occupation sécuritaire et durable des zones inondables » comprenant cinq (5) employés**

CONSIDÉRANT les inondations exceptionnelles de 2019;

CONSIDÉRANT qu'il reste encore des dossiers de l'année 2017 à traiter;

CONSIDÉRANT le cadre normatif de la Zone d'intervention spéciale (ZIS) 2019;

Il est proposé par M. Danny Lalonde et résolu



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue à la salle du conseil le 17 juillet 2019, à 18 h**

1. d'autoriser, conformément aux articles 573 et suivants de la *Loi sur les Cités et villes*, la préparation et le lancement d'un appel d'offres pour services professionnels pour la mise en oeuvre au sein du Bureau du rétablissement inondations (B.R.I.) de Rigaud d'une division « Aménagement et occupation sécuritaire et durable des zones inondables » comprenant cinq (5) employés comme identifiés ci-dessous :

- un (1) chef de division;
- trois (3) inspecteurs, et
- un (1) commis à l'information et de l'émission des permis

2. que le conseil approuve les critères d'évaluation et de pondération suivants :

<b>Critères</b>	<b>Pondération (points)</b>
Formation ou expérience de chacune des ressources	30
Connaissance du cadre législatif en sécurité civile ou de tout décret impliquant la déclaration d'une zone d'intervention spéciale (ZIS)	12
Connaissance du cadre législatif	6
Qualification de la firme	20
Capacité de relève	20
Qualité des services rendus antérieurement	12
<b>Total de la pondération technique</b>	<b>100</b>

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

**Période de questions allouée aux personnes présentes**

Le maire, M. Hans Gruenwald Jr., invite les citoyens présents qui le désirent à poser des questions.

**2019-07-223**

**Levée de la séance**

Les points à l'ordre du jour étant tous épuisés, il est proposé par Mme Marie-Claude Frigault et résolu que la présente séance soit levée à 18 h 07.

Adoptée à l'unanimité à la suite d'un vote

\_\_\_\_\_  
Hans Gruenwald Jr.  
Maire

\_\_\_\_\_  
Chantal Lemieux  
Greffière adjointe